

La marinière

Accessoire de mode repris par les plus grands couturiers, comme Yves Saint-Laurent et Jean-Paul Gaultier, symbole du « Made in France », modèle du maillot de l'équipe de France de football en 2011... la marinière fait des émules. Mais d'où vient ce vêtement ?



La marinière est avant tout le costume des matelots. Dès le XVII^e siècle, des tableaux hollandais et anglais représentent des marins habillés de rayures, bleues et blanches ou rouges et blanches. En France, jusqu'au Second Empire (1852-1870), la réglementation pour les uniformes militaires ne concerne que les officiers ; les matelots embarquaient donc sur les bâtiments de la Marine nationale avec leurs propres vêtements. En 1858, cependant, un décret impose le tricot rayé bleu et blanc dans l'uniforme officiel des quartiers-maîtres et des matelots. Il prend le nom de marinière, en référence au marin. Ce décret en fixe également les règles de fabrication : **21 rayures blanches larges de 20 millimètres et 20 ou 21 rayures bleu indigo larges de 10 millimètres sur le torse et le dos ; 15 rayures blanches et 14 ou 15 rayures bleues sur les manches. 20 ou 21, 14 ou 15... Ce n'est pas une approximation : le nombre de rayures dépend, en fait, de l'endroit de la coupe sur le tricot.**

Les manches et la coupe de la marinière ont aussi leur importance. Les manches doivent être 3/4 pour ne pas dépasser de celles de la vareuse. Le tricot, quant à lui, doit être suffisamment long (jusqu'au début de la cuisse) pour pouvoir être rentré dans le pantalon à ponts et ainsi masquer et protéger les parties intimes du marin, qui ne portaient, à l'époque aucun sous-vêtement. Enfin, la marinière est près du corps et ce, pour des raisons pratiques : sans coutures (sauf sur les manches) ni boutons, les risques de se prendre dans les cordages et de gêner les manœuvres sont limités.

La forme, la coupe, oui, mais pourquoi des rayures ? L'historien français Michel Pastoureau, dans son ouvrage L'étoffe du diable, Une histoire des rayures et des tissus rayés, rappelle que la marinière n'est portée que par les simples matelots et que c'est « une pièce de vêtement qui situe celui qui la porte au bas de la hiérarchie ». Il n'exclut cependant pas l'idée d'un vêtement signalétique qui permettait aux matelots d'être bien visibles lors des manœuvres ou mieux repérés s'ils venaient à tomber à l'eau. Troisième explication : le mode de tissage par métier mécanique utilisé pour la confection du tricot, réglé pour produire des pièces de vêtements rayés.

Quoi qu'il en soit, la marinière fait aujourd'hui partie des symboles du marin français !